



**DEBOUT
LA FRANCE**

Debout la France
BP 18
91330 YERRES

Vendredi 18 mars 2015

Monsieur Jean Denat
Président du C.G. du Gard
Conseil Général du Gard
Hôtel du département
Rue Guillemette
30044 Nîmes Cedex 9

Objet : appel d'offres collège de Bellegarde

Lettre ouverte

Copie aux médias, entreprises, UPE30, CCI du Gard

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, non seulement notre région est la plus pauvre de France mais le chômage y est un des plus élevés pour ne pas dire le plus élevé.

La conjoncture nationale n'est pas favorable aux entreprises françaises, handicapées d'une part, par une monnaie unique qui a contribué à les asphyxier, les obligeant à délocaliser tout ou partie de leurs activités depuis plusieurs années ce qui s'est traduit, par la perte d'un million d'emplois industriels depuis la décennie écoulée d'autre part, parce qu'on demande aux entreprises françaises de concilier l'inconciliable à savoir, faire face à la concurrence de pays ne respectant aucune norme et de produire avec des contraintes toujours plus élevées créant ainsi, une concurrence déloyale.

C'est dans ce contexte national défavorable que vous avez choisi d'attribuer le gros œuvre du futur collège de Bellegarde à un constructeur étranger.

Nous ne comprenons pas votre décision Monsieur le Président car elle est contraire aux valeurs de respect de la dignité humaine de nos concitoyens qui sombrent toujours plus dans la précarité, la pauvreté alors qu'ils vous ont pourtant élu pour trouver des solutions visant à améliorer leurs conditions de vie. Ce sont des décisions comme celle-là qui sont à l'origine d'un nombre croissant d'allocataires du RSA alors qu'il vous appartient d'œuvrer pour le développement économique indispensable à la baisse du nombre de chômeurs et d'allocataires du RSA.

Nous ne comprenons pas votre décision Monsieur le Président d'autant que selon les informations dont nous disposons, il semblerait qu'elle résulte uniquement de l'imprimé d'appel-d'offres mal complété par les entreprises françaises candidates. Dès lors, n'aviez-vous pas non seulement la possibilité, mais l'obligation morale d'accompagner les entreprises gardoises de manière qu'elles puissent répondre aux appels-d'offres dans le respect du cadre juridico-réglementaire ?

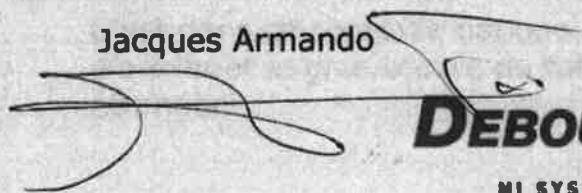
Nous vous remercions de votre réponse et surtout, de bien vouloir tout mettre en œuvre pour étudier la caducité éventuelle de l'appel-d'offres et pour que ce véritable désastre social ne se reproduise pas.

Pour mémoire : extrait du discours de Jean Jaurès prononcé le 17 février 1894 intitulé (pour un socialisme douanier) (ce que nous ne voulons pas, c'est que le capital international aille chercher la main d'œuvre sur les marchés où elle est le plus avilie, humiliée, dépréciée, pour la jeter sans contrôle et sans réglementation sur le marché français, et pour amener partout dans le monde les salaires au niveau des pays où ils sont le plus bas).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Pour les candidats de Debout la France aux élections départementales
- Jacques Cimetière, Hélène Guérault, Alain Martin, Marie-Christine Happy, Auguste Victoria,
Geneviève Bourrely, Denis Hay, Catherine Bay, Jean-Isnard, Lucienne Niel-Larrue, André Baniol, Marion
Loup, Jacques Armando, Céline Werts -.

Jacques Armando



DEBOUT LA FRANCE

NI SYSTÈME  NI EXTRÊMES